

125 - Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Propositions financières Budget Primitif 2012

Rapport n° CG/2011/84

Résumé :

Le Conseil Général a engagé de manière volontaire, depuis plusieurs années, des partenariats avec des associations conduisant des actions de portée départementale pour le compte du Conseil Général en matière de sécurité routière.

En effet, au-delà de ses compétences classiques dans les opérations d'aménagement et de sécurisation de son réseau routier, le Département est un acteur majeur des actions de sensibilisation à la sécurité routière, tout particulièrement en direction de la jeunesse, dans le cadre des transports collectifs qu'il organise directement, mais aussi pour les trajets à pied ou à vélo vers les collèges.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAT	Direction des routes, des transports et des déplacements	40 000,00 €
	TOTAL	40 000,00 €

1251 – Actions de sensibilisation à la sécurité routière

Crédits proposés pour le BP 2012 : 40 000 €

Crédits inscrits au BP 2011 : 60 000 €

Le Département a conclu depuis plusieurs années, des partenariats avec plusieurs associations engagées dans le domaine de la sécurité routière, en particulier le Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR67), l'association Vélo-Emploi et l'association départementale de Prévention Routière, pour continuer à faire évoluer les comportements, aussi bien en milieu scolaire que ceux du grand public, à travers des actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Ces interventions complètent efficacement les actions directement engagées par le Département en direction du public scolaire transporté sur les lignes scolaires ou du Réseau 67 (écoles primaires des regroupements pédagogiques intercommunaux qui bénéficient d'un transport scolaire et collèges), à travers des séances d'information et des exercices d'évacuation des cars.

En effet, aussi bien le CADR67 que Vélo-Emploi assurent des interventions plus ciblées en direction des scolaires cyclistes, à travers l'opération « vélo-sécurité » portant sur des contrôles techniques de vélos et des opérations sur le comportement à avoir à vélo. Ces actions sont unanimement appréciées des chefs d'établissements, des élèves et de leurs parents.

Par ailleurs, le Département poursuit son soutien à l'association départementale de la Prévention Routière, qui œuvre pour la création et l'animation de « Centres de Prévention et d'Éducation Routière » (CPER) et mène de nombreuses actions de sécurité routière dans notre département.

L'ensemble de ces actions seront donc poursuivies en 2012, par l'octroi de subventions aux associations avec un montant ajusté à 40 000 €, sur la base des conventions annuelles qui seront renouvelées, après validation par la commission permanente.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1251	Actions de sensibilisation à la sécurité routière	60 000,00 €	40 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires traduites dans le rapport sur les actions de sensibilisation à la sécurité routière, pour un montant total de 40 000 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL